

Le Pont

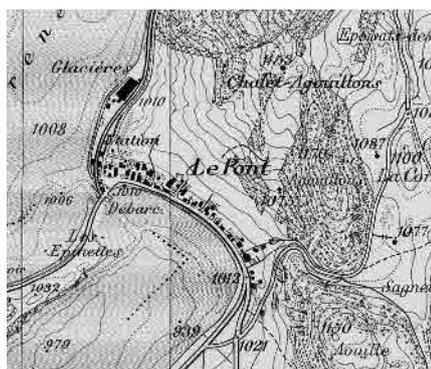
Commune de L'Abbaye, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

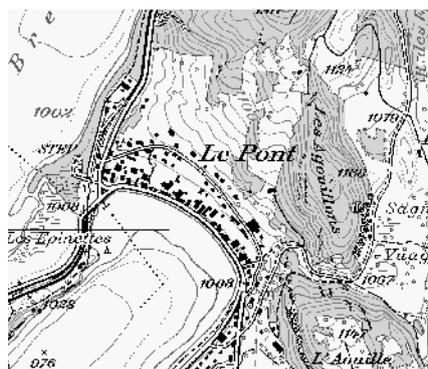


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Chapelet de bâtiments disposés en arc de cercle à l'extrémité du lac de Joux. Exceptionnelle adaptation du construit au terrain, intéressant bâti touristique de la première heure.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2005

Village

| | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| ⊗ | ⊗ | ⊗ | Qualités de situation |
| ⊗ | ⊗ | ⊗ | Qualités spatiales |
| ⊗ | ⊗ | ⊗ | Qualités historico-architecturales |

Le Pont

Commune de L'Abbaye, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



2 L'auberge de la Truite, 1844



3 Pégase, 1959



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-11



4 A l'avant-plan : le « Chalet Suisse », 1906

Le Pont

Commune de L'Abbaye, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



5



6 Grand-Hôtel, vers 1900



7 Villa Hautes-Roches, 1912



8



9

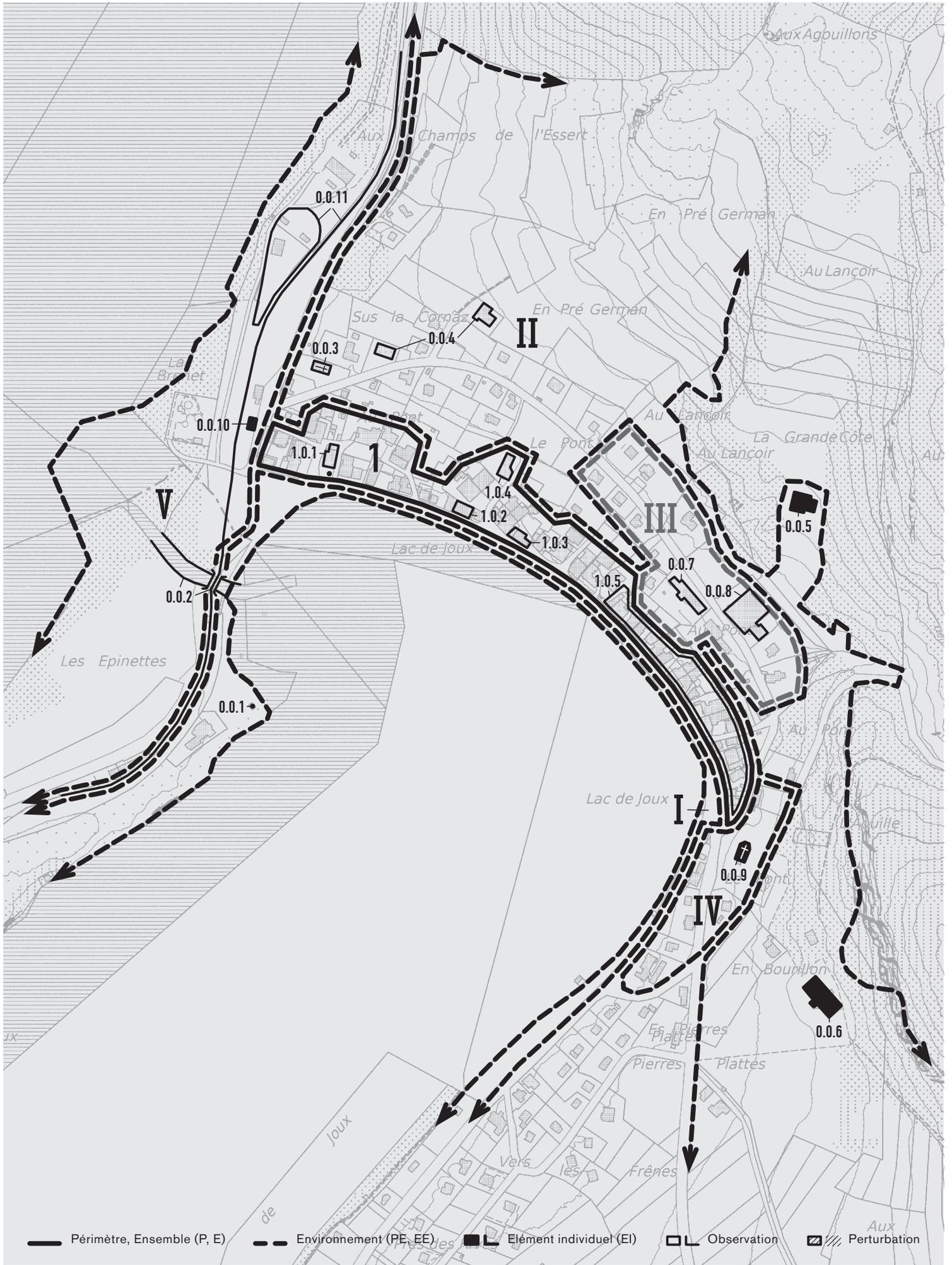


10 La gare, 1886



11

Base du plan: PB-MO 1:5'000. Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

| Type | Numéro | Désignation | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|--|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|-------------|
| P | 1 | Emprise du tissu historique formant un front en arc de cercle suivant la rive du lac, fermes, habitations de deux niveaux et auberges des 19 ^e /déb. 20 ^e s. | AB | × | / | × | A | | | 1,2,4,5,8,9 |
| | 1.0.1 | Auberge de la Truite de deux niveaux, pignon sur rue et grand tilleul ponctuant l'accès par le pont, 1844/73 | | | | | | o | | 1,2 |
| | 1.0.2 | « Chalet Suisse », anc. ferme transf. en 1906 en lieu d'hébergement pour touristes, Heimatstil | | | | | | o | | 1,4 |
| | 1.0.3 | Grande salle et anc. école constr. sur l'emplacement original du temple, 1921 | | | | | | o | | 4 |
| | 1.0.4 | Bâtiment Heimatstil avec annexe à toit plat ajoutée fin 20 ^e s. | | | | | | o | | |
| | 1.0.5 | Partie moins cohérente du front du lac bâti, rén., transf. et station-service | | | | | | o | | 5 |
| EE | I | Rives du lac de Joux et promenade arborisée le longeant, aire réservée aux loisirs, parkings et jetées | a | | | × | a | | | 1,3,4,5,8,9 |
| | 0.0.1 | Statue de Pégase datée 1959 | | | | | | o | | 3 |
| | 0.0.2 | Embouchure du canal reliant le lac de Joux et le lac Brenet, traversée par le pont routier et ferroviaire | | | | | | o | | 1 |
| EE | II | Coteaux de prés et pâturages dominant le site avec anc. jardins potagers attenants au tissu historique, habitations dès 2 ^e m. 20 ^e s. | ab | | | × | a | | | 1,6-9 |
| | 0.0.3 | Chapelle cath. à toit plat au pied du coteau, 1959 | | | | | | o | | |
| | 0.0.4 | Habitats collectifs de trois niveaux, m. 20 ^e s., haute visibilité | | | | | | o | | 5 |
| EI | 0.0.5 | Villa « Hautes-Roches », impressionnante construction en béton armé de forme expressive, act. sans fonction, 1912 | | | | × | A | | | 7 |
| EI | 0.0.6 | Grand-Hôtel, bâtiment de quatre niveaux à la volumétrie simple et imposante, vers 1900 | | | | × | A | | | 6 |
| PE | III | Pied du coteau et vergers constr. de maisons individuelles se rapprochant du tissu historique | b | | / | | b | | | 5,8 |
| | 0.0.7 | Anc. hôtel Art nouveau, partie centrale saillante, transf. en habitation, déb. 20 ^e s. | | | | | | o | | 5 |
| | 0.0.8 | Fabrique, extension d'un atelier d'horlogerie, déb. 20 ^e s. | | | | | | o | | 5 |
| PE | IV | Première extension du site au carrefour des routes du lac et du col du Mollendruz, depuis fin 19 ^e s., anc. hôtel et habitations | ab | | / | | a | | | 4 |
| EI | 0.0.9 | Eglise néogoth. au clocher élané, ponctuant l'extrémité du tissu anc. au-dessus de la route d'accès, 1895-1900 | | | | × | A | | | 4 |
| EE | V | Rives et abords du lac Brenet bordés d'arbres, plateforme de la gare et talus ferroviaire | a | | | × | a | | | 1,9-11 |
| EI | 0.0.10 | Gare modeste de deux niveaux sous toit plat, 1886 | | | | × | A | | | 10 |
| | 0.0.11 | Tracé de la liaison ferroviaire Vallorbe-Le Pont constr. en 1886, entrepôts près de la gare | | | | | | o | | 10,11 |

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le Pont fait partie des implantations coloniales de la vallée de Joux consécutives à l'établissement en 1126 de l'abbaye du Lac de Joux. Le village fut fondé au début du 16^e siècle par des membres de la famille Rochat. Ceux-ci étaient venus du site voisin des Grandes Charbonnières, fondé, lui, quelque peu avant, en 1524, les deux villages profitant à l'époque de l'essor économique favorisé par l'exploitation forestière de la Vallée. Le Pont, appelé jusqu'alors Petites Charbonnières et bâti sur un territoire nommé Champ du Port, obtint son autonomie – et son nom définitif – avec la construction d'un pont durant la première moitié du siècle suivant sur le point de contact entre le lac de Joux et le lac Brenet.

Jusqu'à la chute du régime bernois, le développement du Pont resta essentiellement rural. Etabli entre 1811 et 1814, le plan Wagnon n'y releva que des fermes ou équipements liés à l'industrie laitière, une auberge située à la sortie du pont, de même qu'une chapelle, construite au début du 18^e siècle et démolie deux siècles plus tard, une école et une Maison de Ville. En 1764, le village comptait 320 habitants. Des activités industrielles ainsi que des ateliers d'horlogerie firent leur apparition au cours du premier siècle de l'époque vaudoise, et plus précisément deux ateliers ainsi qu'une importante glacière exploitée par une compagnie genevoise dès 1880 et jusqu'en 1940 environ. Les accès menant à la vallée de Joux furent alors l'objet d'améliorations progressives, telles qu'au col du Mollendruz, où l'ancien chemin fut remplacé par une route carrossable. Celle-ci fut construite étape par étape entre 1849 et 1868 concernant le segment Le Pont–Petra Felix–col du Mollendruz, son prolongement vers Mont-la-Ville ayant, lui, été aménagé un peu plus tard, entre 1871 et 1877. En 1886 suivit l'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant Le Pont à Vallorbe. Un prolongement de cette ligne, qui longeait la Vallée vers Le Brassus, fut ouvert en 1899.

Développement du tourisme dès la fin du 19^e siècle

A la fin du 19^e siècle, le développement du tourisme entraîna le village dans une grande reconversion, Le Pont étant rapidement devenu pour les touristes étrangers le principal lieu de villégiature de la vallée de Joux. Si cette nouvelle activité n'a suscité ni aucun accroissement notable du tissu, ni aucune mutation de sa structure, elle a en revanche signifié une transformation profonde de sa substance. Il s'agit essentiellement de la reconversion de fermes en logements et d'un réaménagement des façades qui a effacé leur fonction rurale d'origine. Le cas le plus typique de cette mue concerne une grande ferme située au centre du front villageois. Construite comme ferme combière en 1763, elle fut en effet transformée dans le style Chalet Suisse autour de 1906.

Dans la partie occidentale du site, le léger retrait des fermes par rapport à la rive a permis d'y interposer un second front, essentiellement constitué de bâtiments locatifs destinés au tourisme. C'est à cet endroit qu'autour de 1870 sont apparues des constructions de deux niveaux, comprenant des logements aux étages et des commerces au rez-de-chaussée. Leurs pignons restèrent généralement borgnes, révélant l'intention – jamais réalisée – de créer un front continu sur le lac. C'est à cette époque, en 1895 exactement, que parut la première édition de la carte Siegfried. Celle-ci faisait état d'une extension des constructions correspondant au périmètre central d'aujourd'hui, mais de densité plus faible. Le bâti constituait alors une seule couche dans la partie orientale et se dédoublait déjà, toujours d'après la carte, dans la partie occidentale. Y figurait également, et de manière proéminente, la glacière située au nord de la gare, sous la forme d'un grand bâtiment accolé aux rails. Toujours à la même époque, tous les abords du village et du lac étaient encore épargnés par les constructions.

La plus spectaculaire des interventions témoignant de l'essor touristique du lieu reste l'aménagement de la rive en une promenade, de plein pied avec les bâtiments. C'est d'ailleurs sans doute à cette occasion que l'ancienne chapelle fut détruite, en 1900 précisément. A sa place se trouve depuis son ouverture

en 1920 la Maison communale, tandis qu'un nouveau temple fut construit à l'entrée orientale du site, ce dès 1895. Plus tard, en 1959, une chapelle catholique fut quant à elle construite sur le coteau opposé. Parallèlement à l'aménagement des rives du lac, plusieurs bâtiments au volume imposant furent construits dès 1901 sur les coteaux, en amont du noyau. Deux d'entre eux sont particulièrement visibles : le Grand-Hôtel, mais surtout la Villa Hautes-Roches. Réalisée en 1912 pour Maurice Bunau-Varilla, richissime propriétaire du journal *Le Matin* à Paris, elle fut successivement baptisée Villa Bunau-Varilla et Villa du Matin.

Outre les développements hôteliers du premier tiers du 20^e siècle et quelques exemples d'architecture publique, tels le nouveau collège ou la Maison communale, c'est la construction progressive et systématique des environnements qui caractérisa l'extension du bâti au 20^e siècle. Le nombre d'habitants du Pont resta plus ou moins stable tout au long de celui-ci ; on y dénombrait 389 personnes en 2000 et 399 en 2010.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Implanté à l'extrémité du lac de Joux, au pied des contreforts de la Dent de Vaulion, Le Pont frappe par la disposition en arc de cercle du bâti, qui suit le contour de la rive, seulement quelques mètres au-dessus de la surface de l'eau. Malgré l'extension du bâti en amont du tissu ancien ainsi que dans son prolongement le long de la rive sud, la cohérence existant entre le site et son territoire est manifeste. Le premier est en effet caractérisé par cette situation entre eaux et montagne : il prolonge le lac et marque le pied du coteau, faisant pour ainsi dire le lien du « doux » au « dur ».

Le tissu d'origine et ses extensions

De caractère rural, le tissu d'origine (1) se déploie de manière non continue en un front qui fait face au lac. Il est composé de fermes de deux et trois niveaux, dont l'orientation alterne de manière rythmique entre pignon et gouttereau sur rue. Les fermes les plus

importantes présentent un plan carré distribué parallèlement au rivage. La partie donnant sur le lac, généralement sur deux étages, est destinée au logement, les granges et les fenils étant relégués à l'arrière. Le tout est couvert de très hauts toits à croupes entières soulignant l'individualité volumétrique des bâtiments. Les quelques fermes qui ne sont pas directement situées sur ce front sont desservies par des impasses perpendiculaires au quai, impasses le long desquelles prédomine la forme tripartite de toits à demi-croupe. La reconversion de la structure du tissu ancien, due au développement du tourisme au 19^e siècle, explique la diversité du bâti, où se mêlent fermes, habitations, échoppes et auberges. Diversité qui n'altère cependant en rien l'impression d'unité dégagée par l'ensemble.

Tout ce front se développe de manière parfaitement lisible dans l'écrin que lui offre la route de transit. Fontaines et arbres le ponctuent ici et là. Les débouchés des ruelles qui grimpent vers l'arrière offrent parfois des interstices qui aident à rythmer la longue suite de bâtiments du front de lac. La ruelle la plus en vue se trouve quasiment au milieu de ce front et débouche sur une placette pentue, agrémentée d'une fontaine et bordée par une habitation cossue. Dans ce front de lac se crée une subdivision en deux parties. La partie occidentale prend son origine à l'auberge de la Truite (1.0.1), agrémentée d'un arbre qui marque le carrefour vis-à-vis. Ce secteur est marqué par deux grands bâtiments qui sortent du cadre, d'une part ledit « Chalet Suisse » (1.0.2), avec sa saisissante façade en pierres apparentes et sa charpente, construit en 1906, résultat de la transformation d'une ferme datant de 1767. La Maison communale d'autre part, avec sa grande salle datant de 1921 (1.0.3), dont la façade est percée de fenêtres en plein-cintre au rez-de-chaussée et par une bande de fenêtres à l'étage. La partie orientale du front apparaît quant à elle plus dépouillée (1.0.5). Elle se caractérise par de nombreuses rénovations et transformations, ainsi que par des installations de services comptant parmi les derniers aménagements du tissu, tels que la station-service ou une très grande ferme en très mauvais état positionnée un peu en retrait. La route a ici été élargie et le trottoir se trouve au ras de la chaussée, ce qui

Le Pont

Commune de L'Abbaye, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

contribue à rendre cette partie moins cohérente. La vue s'ouvre parfois à l'arrière sur une bande d'anciens vergers, qui dans ce secteur ont été passablement construits. On aperçoit également entre les maisons l'ancien hôtel (0.0.7) et sa longue façade en bois.

Rythmée d'arbres, de petites places (I) et dominant légèrement la grève, la promenade du quai crée une certaine harmonie sur le front du lac en soulignant sa composante horizontale et son déploiement cintré. Elle rend manifeste une caractéristique essentielle du site, soit la rencontre des coteaux et du lac, grâce à une articulation de transition entre la verticalité du construit et l'horizontalité de la surface de l'eau. Depuis 1959, la statue de Pégase érigée en l'honneur de l'énergie hydraulique (0.0.1) s'élance du bord du lac vis-à-vis du village.

Si l'on retourne sur la partie occidentale, la gare (0.0.10), située à l'écart et prolongeant le bâti sur une petite distance, le long de la route menant au col du Mont d'Orzeires et à Vallorbe, est positionnée au ras de la chaussée. Structurant ainsi l'entrée du site, elle sert de carrefour à la rue qui passe derrière et au-dessus du tissu ancien, parcourant le pied du coteau (II). C'est à ce carrefour que la chapelle catholique (0.0.3) surplombe la gare, mais ce sont surtout ici les immeubles de trois étages, que leur taille, surprenante pour le site, rend visibles de loin. C'est le long de cette nouvelle route également qu'a trouvé place un développement récent composé essentiellement de maisons individuelles, de sorte qu'apparaît comme une seconde bande de constructions située en amont derrière le tissu ancien, parallèle au quai de la promenade. Certaines habitations collectives y sont sans aucune relation avec le caractère du contexte (III, 0.0.4). Ce développement a néanmoins cherché à créer un consensus avec le tissu ancien, d'une part en ménageant certaines parties de l'espace intermédiaire constitué de prés et vergers, l'échelonnement des maisons sur le coteau, la plupart pignon vers le lac, les amenant d'autre part à former comme un arrière-plan du site. Tous ces ajouts donnent néanmoins un caractère passablement confus à l'aspect général du site, surtout dans sa partie orientale, où tout paraît plus désordonné et où l'emplacement des vergers n'a

pas été respecté. Au-dessus, le coteau monte jusqu'à la lisière de la forêt (II), qui est couronnée de nombreuses falaises des Agouillons, partie basse de la Dent de Vaultion.

Une petite extension traversée par la route du Mollendruz et par celle du bord du lac se situe à l'entrée orientale du village (V). Le temple datant de 1895 (0.0.9) surplombe le carrefour des deux routes. Cette bâtisse néogothique est visible depuis presque tout le site, notamment grâce à son haut clocher élancé. Mais ce sont surtout l'imposante villa et l'hôtel construits sur la pente, à la lisière de la forêt, qui dominent le site, chacun à sa façon. La Villa Hautes-Roches (0.0.5) est un des premiers bâtiments en béton armé construit en Suisse selon la technologie développée par l'ingénieur François Hennebique (1842–1921). Surplombant fièrement Le Pont, elle est constituée de deux corps de bâtiment perpendiculaires de quatre niveaux, parcourus de larges terrasses en encorbellement et centrés sur un escalier monumental. Bien qu'étant dans une situation marginale par rapport au site, le Grand-Hôtel (0.0.6), imposant parallélépipède de cinq niveaux, rappelle également la vocation touristique précoce du site.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables, à l'extrémité du lac de Joux, avec un bâti implanté tout le long du rivage de cette partie du lac et apparaissant comme une conclusion au déploiement de la Vallée, ce malgré une certaine perte de clarté dans cette implantation, due à l'extension du bâti sur les coteaux, en amont du tissu ancien.

XX/ Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales de par la disposition unilatérale du bâti le long d'un quai qui suit le contour des grèves. Cas exceptionnel de constructions formant un front régulier en arc de cercle, centré sur le lac. Les cours des fermes et les vergers apparaissent à l'arrière immédiat de ce front.

XX/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables dues à la juxtaposition de fermes et de nombreux bâtiments liés au développement du tourisme à la fin du 19^e siècle, témoignant de la reconversion du tissu rural d'origine en lieu de villégiature. Le Grand-Hôtel et la Villa Hautes-Roches dominant le site en lisière de forêt étant des exemples intéressants de ce développement, en particulier par le contraste qu'ils créent avec les bâtiments du tissu villageois, de taille et d'allure plutôt modestes.

3^e version 10.2011/don

Photos numériques : 2011
Oliver Trüssel

Coordonnées de l'Index des localités
515.136/169.033

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse